

C'est maintenant !

■ **Extrait du registre des délibérations**
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Conseil municipal du 7 novembre 2011
Séance du 13 octobre 2011

15 Grange à Musique – création d'un conseil d'établissement

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, Mmes LEFEVRE, FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

M. GRIMBERT

Mme OYONO

M. BOULHAMANE

M. RIFI SAIDI

Mme PAMART

Mme M'BAYE-DIAO

Mme BARBETTE

M. MACHU,

M. CHEURFA

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- | | | |
|---|--|-----------|
| - | Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal | 39 |
| - | Nombre de conseillers en exercice | 39 |
| - | Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés | 36 |

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire, expose :

Les conseils d'établissements, au sein des équipements culturels communaux, sont destinés à favoriser les échanges entre les usagers, les élus, les partenaires et le personnel municipal afin de mieux répondre aux attentes des uns et des autres. Instances de concertation, ils se composent de représentants du conseil municipal, du secteur associatif, des services de l'Etat et des agents municipaux. Ils se réunissent périodiquement pour informer leurs membres de la vie des établissements, étudier l'ensemble des problèmes susceptibles d'apparaître et présenter des suggestions. Leur rôle est uniquement consultatif.



maintenant !

Il vous est proposé de créer un conseil d'établissement au sein de la Grange à Musique, composé :

- du maire ou de son représentant
- de 3 membres du Conseil Municipal
- du Directeur de la Culture, membre de droit
- du Directeur de la Grange à Musique, membre de droit
- deux salariés et de deux vacataires de la Grange à musique désignés par le Directeur de la Grange à musique
- du Président de l'association Les Amis de la Grange à Musique
- de 5 représentants de structures associatives partenaires de la Grange à Musique
- de 5 usagers de la Grange à Musique et de 5 usagers suppléants

Il vous est proposé de valider le règlement du conseil d'établissement de la Grange à musique et d'élire trois membres du conseil municipal appelés à siéger au sein de ce conseil d'établissement.

Les candidats proposés sont :

Pour la liste « Creil l'audacieuse, rassemblement des forces de gauches »

- Agnès DINGIVAL, Cédric LEMAIRE, Mohamed ASSAMTI.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 13 octobre 2011,

Considérant la nécessité de créer, un conseil d'établissement de la grange à musique,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Le groupe « Avec Creil pour tous » ne prend pas part au vote.

Votants : 29

Pour : 26

Contre : 2

Abstention : 1

■ Décide à la majorité :

Article 1 : de créer un conseil d'établissement au sein de la Grange à Musique,

Article 2 : de désigner : Agnès DINGIVAL, Cédric LEMAIRE, Mohamed ASSAMTI, représentants du conseil municipal pour siéger au dudit conseil d'établissement,

Article 3 : d'approuver le règlement du conseil d'établissement de la Grange à Musique.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **14 NOV. 2011**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **15 NOV. 2011**

Certifié exécutoire le présent document

Creil, le 15.11.11. Signature Le Maire.

Jean-Claude VILLEMMAIN

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Faluy

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISE-PICARDIE